

Méditation du 22 avril 2020

Ac 5,33-35. 39

33 Exaspérés par cette déclaration, ils envisagèrent de les faire mourir. 34 Mais un homme se leva dans le Sanhédrin : c'était un Pharisien du nom de Gamaliel, un docteur de la Loi estimé de tout le peuple. Il ordonna de faire sortir un instant les prévenus, 35 puis il déclara : « Israélites, prenez bien garde à ce que vous allez faire dans le cas de ces gens. (...) 38 Alors, je vous le dis, ne vous occupez donc plus de ces gens et laissez-les aller ! Si c'est des hommes en effet que vient leur résolution ou leur entreprise, elle disparaîtra d'elle-même ; 39 si c'est de Dieu, vous ne pourrez pas les faire disparaître. N'allez pas risquer de vous trouver en guerre avec Dieu ! »

Tes soins providentiels en temps de souffrance

La communauté chrétienne des Actes des apôtres est de plus en plus active dans les guérisons, et attractive. Le peuple en admiration s'est rallié, ce qui ne laisse pas les autorités de Jérusalem indifférentes : à l'époque de Jésus, il n'y a pas de séparation entre le religieux, le législatif et le politique. Le Sanhédrin (L'institution juridique) tient la masse des juifs dans la soumission à la Loi (Torah), et tous les cas de justice sont ramenés à une question religieuse. Voilà pourquoi les autorités religieuses, en l'occurrence le Grand prêtre jouit d'une influence dans le fonctionnement politique et religieux.

Les menaces que les apôtres subissent sans cesse depuis la mort et la Résurrection du Messie ont donc un caractère à la fois politique et religieux. Devant l'impossibilité de les faire taire, ils sont jetés en prison. Lorsque les menaces s'amplifient, le Seigneur envoie des anges au secours, et les apôtres progressent dans leur mission; le peuple alors convaincu par les prodiges dont il est témoin, les suit en masse. Il y a une sorte de bras de fer entre ce qui est considéré comme de la justice (prédication de l'Évangile, rétablissement moral, psychologique, et guérison multidimensionnelle des foules) rétablie par les apôtres (soutenu par Dieu), et la menace des autorités qui sentent leur pouvoir diminuer.

Les apôtres sont une nouvelle fois arrêtés dans le temple, pendant leur enseignement. Cette fois-ci, l'objectif des chefs est de les faire mourir; un homme alors sort du lot pour intervenir: c'est Gamaliel, un pharisien et docteur de la Loi estimé de tout le peuple. Gamaliel s'adresse à ses pairs pour leur faire entendre raison, devant ce qu'il voit comme une peine perdue. Les autorités, en s'opposant de cette façon aux apôtres s'exposent à la vindicte du peuple, et vont au-devant

d'un échec qu'il vaut mieux gérer sagement. Les autorités doivent laisser les apôtres, et le peuple s'exprimer, parce qu'en réalité, elles n'ont aucun pouvoir sur le mouvement qui est en marche: la foule protège les apôtres, comme elle avait protégé Jésus (Lc20,19 ; 22,2) et les autorités face à Dieu, sont incapables de garder la maîtrise des événements. Si ce mouvement est le fait des humains, il s'arrêtera de lui-même, et s'il vient de Dieu, les autorités ne l'arrêteront pas : *N'allez pas risquer de vous trouver en guerre avec Dieu (Ac5,39b).*

Dieu déploie des soins providentiels, soit miraculeusement par le moyen des anges, soit en disposant des hommes pour accomplir sa volonté en faveur de son peuple en souffrance. Les chrétiens ne doivent pas s'effrayer devant l'ampleur de la menace, ou de la souffrance quel que soit le nom qu'elle porte parce qu'ils ne sont pas seuls ; Dieu lui-même maintient son témoignage. La parole est libérée, elle se déploie verbalement et activement.

PRIERE : partageons cette prière de Jean-Jacques Maison

Toi

Tu es celui qui travaille en nous et sans toi que pourrions-nous faire ?

Tu es celui qui repose en nous et hors de toi comment trouver la paix ?

Tu es celui qui parle en nous, et sans ta parole quel sens aurait ce que nous disons ?

Tu es aussi celui qui se tait et de ton silence nous avons tant à apprendre. Amen.

Pasteure Priscille Djomhoué